

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 200

Artikel: Lettre Patoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285600>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rousselot, supérieure de l'hôpital mixte de Remiremont, décédée à l'âge de soixante-quatorze ans ; on donne ces touchants détails sur un épisode de la vie de la vaillante femme :

La guerre la surprit tandis qu'elle dirigeait les hospices de Pont-à-Mousson. Aussitôt elle organisa des ambulances dans la plupart des monuments publics où plus de 3,000 blessés furent soignés. Les militaires convalescents rejoignaient par ses soins l'armée française.

— Je ne suis qu'une femme, disait elle, mais je veux vaincre à ma manière.

Dénoncée et traduite devant un conseil de guerre allemand, sœur Irène dut subir de sept heures à minuit, un long interrogatoire, cependant le conseil municipal de la ville attendait impatiemment le prononcé du jugement.

Après l'avoir pressée de questions, le président du conseil de guerre termine, fatigué, en disant à ses assesseurs qu'après tout elle avait bienagi.

Mais un juge, plus zélé, plus féroce que ses collègues, s'écrie :

— Qui vous dit qu'elle ne nous ment pas ?

Sous cette apostrophe, Sœur Irène se redresse et riposte en allemand :

— Vous saurez, monsieur, qu'une Sœur de charité n'a jamais menti !

Cette fière réplique lui sauva la vie.

Le conseil de guerre leva aussitôt sa séance.

Depuis ces événements, Sœur Irène a été nommée supérieure des Sœurs de Saint-Charles, à l'hôpital de Remiremont, et ses hautes qualités d'intelligence et de cœur étaient très connues et très appréciées dans cette ville.

En août 1895, lors d'une visite aux hospices de Remiremont, le ministre de l'Instruction publique a attaché le ruban tricolore sur la poitrine de la vaillante religieuse qui, il y a trois jours seulement, célébrait le cinquantenaire de son entrée en religion.

LETTRE PATOISE

Fête conte en patois.

Ai y avai enne fois in Aidjolat ai enne Aidjolat que s'aimint lo plaint quemun qu'en ne voit pu diaire de ménajde mite-naint. Voite li, dait in djoit Djean Pierre en sai fenne, que s'apelait Fanchon, i demandé à bon Due de meuri devint toi, i airo tro de tchaigrin se te pessos lai première. Et moi donc, s'écriait Fanchon, pou chur i ne te suroivrò pe vingt-quatre heures.

— Oh, vingt-quatre heures, ça brament dire.

— Pe di tot, an airait ai faire doue fosses en piaice d'enne.

— Te di çoli, main se te voyau veni lui moue, te djaserai autrement.

— I t'achure que non.

Djean Pierre secoué lai tête.

— As-que tel l'ai vu queques cos, lai moue? qu'ai dié.

— Djemai, as-qu'en lui voit ?

— Bin chur, le pusevant, stu que dai meuri bintô voit veni enne djerenne noire to dépiumai. Se ste djent a to seule son aiffairi à réyie. Ça en lé que lai moue en veut'elle trépesseré aivaint lai fin de la semaine. S'en se trove dou on trâ, ai ié pu de tchaince de s'en tirie. La moue seré pou stu que laicheré la djerenne veni vé lu.

Enne pére de semaines aipré, Djean Pier-

re revenié in soi de lai tchairrue, ai l'étai sôle ai so couthé chu in bainc derie le foïna de lai tieugénne ai pe ai s'endreméché.

Di temps d'coli sai fenne fesai lai moirande.

To d'in cò, enne peute noire djerenne, to dépiumai, entré en lai tieugenue et allé to droit contre lai Fanchon.

Lai fenne feu to traibi, se iévé vite ai peu tcheusé lai djerenne de lai san de son hanne, en diaint to balement : « Vai vé le bainc, vai vé le bainc. »

Da qu'elle djasai to balement. Djean Pierre l'ouyé main ai ne fesai cas me dire de ran. Ai savait ço qu'ai se musai dje bin, que bin que sai fenne l'aimait, elle s'aimai encore in pô pu lie-même. Ça l'hichetoire de bin des fennes et peu achi de bin des hannes.

Le F. Spicace.

Recréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 198 du *Pays du Dimanche* :

778. CHARADE.

Piémont.

779. SYNONYMES.

Les absents.

U	ne.	— <i>Phœbe.</i>
E	ssi.	— <i>Tentative.</i>
S	incère.	— <i>Véridique.</i>
A	rrêt.	— <i>Jugement.</i>
B	illon.	— <i>Cœuvre.</i>
S	ire.	— <i>Majesté.</i>
E	pée.	— <i>Glaive.</i>
N	egoce.	— <i>Commerce.</i>
T	ribut.	— <i>Impôt.</i>
I	ste.	— <i>Paysage.</i>

780. CONTRAIRES.

Ont tort.

O	ter.	— <i>Ajouter.</i>
N	adir.	— <i>Zénith.</i>
I	imide.	— <i>Audacieux.</i>
T	ombe.	— <i>Berceau.</i>
O	béir.	— <i>Commander.</i>
R	etarder.	— <i>Avancer.</i>
R	out.	— <i>Rien.</i>

781. MOTS EN CROIX.

L
E
O
V
I
N
C
I
A
R
D

Ont envoyé des *solutions complètes* : MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; Emile Etienne à Courtemanche ;

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Eureka à Bienné ; Mouette d'eau douce à Neuchâtel ; Chrysanthème de Toussaint à Boncourt ; Au pays des pives à Saignelégier ;

786. CHARADE.

Pour vous chauffer allumez le *premier*,
Venir au monde apprendra le *dernier*,
Et d'un impôt on frappera l'*entier*.

787. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.

CONSONNES.

Compléter les mots suivants en y ajoutant les

voyelles qui ont été distraites et l'on obtiendra une épigramme de quatre vers :

Vs — q — dchffrz — c — grmr — vs — dvz
— *tr — frt — mln — m — q — l * — ft —
* n — pt — m * n — err — m — f — j * —
prdrs — mn — ltn

788. MOTS EN TRIANGLE.

X X X X X X X	1. Prénom féminin.
X X X X X X	2. Fait suite à la nef.
X X X X X	3. Coutume.
X X X X	4. Vassal fidèle.
X X X	5. Moitié de l'Eneïde.
X X	6. Négation.
X	7. Voyelle.

789. MOTS HISTORIQUES

Quel est le maréchal de l'Empire qui a prononcé cette phrase historique :

Mon amie, tu ne pleureras plus en rentrant des Tuilleries ?

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 12 courant.

Bons mots

Au restaurant:

— D'où nous sortez-vous un poulet aussi coriace ?

Le garçon :

— D'un œuf dur, m'sieu !

Au tribunal.

— Vous êtes accusé d'avoir bu le vin de votre patron, qui tient un débit.

— Oh ! mon président, tout, excepté ça ! je connais trop le vin du patron pour le boire !

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Courgenay. — Le 17 à 1 h. pour voter les comptes et statuer au sujet de la vente de bois aux Meuniers.

Ocourt. — Le lundi 11 à 10 h. assemblée bourgeoise pour recevoir de nouveaux bourgeois.

Immédiatement après, assemblée municipale pour décider si l'on veut mettre une partie des pâturages communaux en forêt et établir un règlement pour le ciuetière.

Côte de l'argent

du 30 Octobre 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 101.— le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 103.— le kilo.